

Eux non plus, ils ne lâchent rien...

 regards.fr/economie/les-choses-lues-par-monsieur-marx/article/eux-non-plus-ils-ne-lachent-rien

Bernard Marx, *Regards*, 14 mai 2020

□

Pour l'épisode 27 de ses « choses lues », Monsieur Marx vous offre ces morceaux choisis d'économistes qui tiennent le haut du pavé, décrivant avec réalisme les enchaînements de la crise et préconisant les remèdes du monde d'avant... mais en pire.

« Dans les discours et dans les choses, ce sont deux sortes de personnes que vos grands médecins. Entendez-les parler : les plus habiles gens du monde ; voyez-les faire : les plus ignorants des hommes. »

Molière, *Le malade imaginaire*

Patrick Artus

Directeur de la recherche et des études de Natixis

« Les entreprises vont aller très mal : la crise économique peut empirer après le confinement. »

De nombreux facteurs vont dégrader fortement la situation des entreprises (nous examinons la situation de la zone euro). Il s'agit :

de la hausse de leur endettement et du recul de leurs profits ;

de la faiblesse probable de la consommation ;

du recul de la productivité dû aux nouvelles règles sanitaires ;

de la situation durablement très difficile de plusieurs secteurs d'activité ;

du coût du durcissement probable des normes climatiques et environnementales.

Ceci peut impliquer que la crise économique empire après la fin du confinement, avec en particulier une montée très durable du chômage, et une forte inefficacité de la politique monétaire (les entreprises étant déjà trop endettées).

La réponse la plus adaptée de la politique économique semble être alors une baisse très importante du coût du travail, qui compense la hausse des autres coûts et la baisse de la productivité du travail et qui soutienne les créations d'emplois. » [1]

Philippe Aghion

Professeur au collège de France

« Ce qui est important c'est la confiance qu'on inspire aux marchés. Et c'est cela qu'ils vont regarder : Est-ce que vous avez une politique qui permet d'endiguer l'épidémie et des investissements qui préservent en tout cas le potentiel de croissance. Si on arrive à faire cela, on gagne la confiance des marchés et on peut soutenir un certain niveau de dettes. Cela ne signifie pas qu'il ne faudra pas payer après. Vis-à-vis des marchés, il va falloir être sérieux. Il faut faire intelligemment. C'est cela que les marchés regardent. Comment la

dette est utilisée... Ce qui permet de repayer la dette c'est la croissance. Si je fais une politique d'austérité je tue la croissance. Si j'augmente massivement les impôts je décourage l'innovation, je tue la croissance. Tout ce qui peut nuire à un redémarrage rapide de la croissance est mauvais. Cela va retirer la confiance des marchés. Les marchés ne regardent pas la dette en pourcentage. Ils regardent le taux de croissance. **Pour l'innovation être attractif est crucial et c'est affecté par la fiscalité... le capital c'est de l'épargne accumulée. Et donc on ne doit pas taxer le capital comme le travail.** Les suédois au début des années 1990 (sic) avaient un impôt comme nous on avait avant que Macron soit élu [...] Ils ont supprimé l'Impôt sur la fortune, ils ont mis une flat tax sur les revenus du capital à 30 ou 28%. Et c'est cela qui a dopé l'innovation. La productivité a été multipliée par quatre. Les revenus fiscaux ont augmenté et cela a permis de maintenir l'État providence. » [2]

Christian Saint-Etienne

Professeur au CNAM, membre du cercle des économistes

« **La nécessaire restructuration de l'Etat français :**

Prenons l'année 2019 comme référence, avant la crise du Covid-19. En pourcentage du PIB national, la dépense publique atteignait 55,6% du PIB en France contre 45,3% en Allemagne, 45,8% dans la zone euro hors France et 46% dans l'Union européenne à 27 (UE 27) hors France. Le taux de dépense publique (en % du PIB) était donc supérieur de plus de 10 points de pourcentage par rapport au taux de dépense de l'Allemagne et de presque dix points par rapport aux taux de dépense moyen de la zone euro hors France et de l'Union européenne hors France...

À périmètre comparable, l'action publique coûte dix points de PIB de plus en France que dans les pays démocratiques ayant une protection sociale comparable et des taux de chômage moindres. [3] Or ce taux de dépense est sans rapport avec les services rendus !

[...] Pour ce qui est du seul secteur de la santé, la France dépense plus en pourcentage du PIB que l'Allemagne mais n'a commencé le confinement de la population au moment de la crise du Covid-19 qu'avec 5000 lits en réanimation contre 28.000 en Allemagne. De plus, 35% des personnels hospitaliers sont des administratifs en France contre 24% en Allemagne. Avec le taux allemand, et à effectif constant, nous aurions 100.000 soignants de plus en France ! [...] Défaut d'anticipation, lourdeur de réaction, confusion dans les objectifs, l'Etat français, en mars-avril 2020 a cumulé toutes les tares de l'action publique. La situation n'est restée sous contrôle que grâce à l'héroïsme des soignants.

Il faut restructurer en urgence cet Etat obèse et impuissant. » [4]

Bertrand Martinot

Économiste, ancien conseiller social à la Présidence de la République de 2007 à 2008, délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) de 2008 à 2012, puis directeur général adjoint de la région Ile-de-France en charge du développement économique, de l'emploi et de la formation jusqu'en 2019. Actuellement directeur du conseil en formation et développement des compétences chez Siaci Saint Honoré

« Rebondir face au Covid-19 : l'enjeu du temps de travail »

En sortie de confinement, les réponses de politique macroéconomique dites "keynésiennes" viennent encourager la consommation des ménages, à travers la dépense publique (chômage partiel notamment). Purement axées sur le soutien à la demande, elles sont nécessaires mais insuffisantes pour relancer l'économie post-crise. Afin de limiter l'impact négatif de la crise sur l'économie, il convient aussi d'agir sur l'offre, c'est-à-dire sur l'activité des entreprises, afin de faciliter leur reprise d'activité : se pose ainsi, parmi d'autres, la question du temps de travail. En matière de travail, il paraît en effet évident que les périodes de confinement strict ou assoupli, et la nécessité de travailler en coexistant durablement avec un virus en circulation vont bouleverser durablement nos organisations productives : diminution de la productivité du fait de la réduction des interactions sociales et de la désorganisation des chaînes de production, développement accéléré de nouvelles formes d'organisation du travail, surcharge de travail dans certains secteurs économiques et au contraire sous-charge dans d'autres. Pour répondre à ces défis, cette note plaide en faveur d'un soutien aux entreprises qui souhaitent accroître le temps de travail, sans sacrifier la question de sa rémunération.

Au-delà des assouplissements de certaines réglementations, et pour tenir compte des difficultés financières des entreprises, des dispositifs de paiement différés du temps de travail supplémentaires sont, passant par des mécanismes de participation, d'intéressement ou d'épargne salariale. Le dialogue social au sein des entreprises doit pouvoir autoriser de tels arrangements au cas par cas.

Secteurs public comme privé doivent être associés à cette réflexion

La note propose aussi de traiter la question du temps de travail au-delà du secteur privé, autant pour des raisons évidentes d'équité que pour des questions d'efficacité économique et sociale. Des augmentations ciblées du temps de travail sont ainsi proposées dans la fonction publique sur la durée et l'aménagement du temps de travail, notamment dans l'Éducation nationale pour rattraper les semaines de retard scolaire.

Neuf propositions pour adapter le temps de travail en contexte de crise :

1. Assouplir quelques verrous juridiques persistants
2. Donner des incitations nouvelles à l'accroissement du temps de travail via des formules de rémunérations différées négociées au niveau de l'entreprise (ou à défaut par la branche professionnelle)
3. Toute formation figurant sur le plan de développement des compétences de l'entreprise pourrait être effectuée en dehors du temps de travail du salarié avec l'accord de celui-ci
4. Supprimer le jeudi de l'Ascension comme jour férié
5. Proposer aux fonctionnaires de secteurs d'activités nécessaires à la vie économique ou en tensions d'accroître temporairement leur durée de travail, en contrepartie d'une rémunération supplémentaire
6. Supprimer la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint en 2020
7. À moyen terme, réexaminer la question de la durée et de l'aménagement (sur le mois, sur l'année, voire sur plusieurs années) du temps de travail dans les administrations publiques.
8. Accroître les catégories éligibles aux forfaits jours dans la fonction publique
9. Diminuer le nombre de RTT dans la fonction publique, à titre provisoire (sic) » [5]

Professeur d'économie à Sciences Po, coauteur de *Le négationnisme économique* et Professeur affilié au département d'économie de Sciences Po

« Un chômage partiel excessivement généreux peut freiner la reprise du travail.

Le confinement actuel a des conséquences potentiellement désastreuses sur l'emploi et les revenus des ménages... Le chômage partiel évite de mettre des millions de personnes au chômage et de détruire des emplois que les entreprises devront recréer, ce qui pourrait ralentir la reprise.

Toutefois, ce rôle d'accélérateur du chômage partiel ne peut fonctionner que si la phase de déconfinement est bien gérée, car cet outil porte aussi le risque d'enfermer l'économie dans une longue récession.

De ce point de vue, la France doit être très vigilante : son dispositif de chômage partiel est désormais l'un des plus généreux des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et concerne près d'un salarié sur deux. Sachant que les carnets de commande de nombreux secteurs vont être impactés pendant un certain temps, un chômage partiel excessivement généreux peut considérablement freiner la reprise du travail... Entrepreneurs et salariés des secteurs dont l'activité va rester restreinte après le 11 mai – notamment dans le tourisme, les loisirs, les transports ou la restauration – doivent être protégés plus longtemps par l'assurance-chômage, tandis que leurs entreprises doivent pouvoir recourir au chômage partiel dans son format actuel. Leurs charges sociales et leurs impôts doivent être réduits, dès lors qu'elles maintiennent l'emploi ou qu'elles embauchent afin de poursuivre leur activité.

Mais pour les autres, les conditions doivent évoluer rapidement. Dès le mois de juin, les revenus liés au chômage partiel doivent être ramenés à un niveau comparable à celui de l'assurance-chômage, comme c'est le cas en Allemagne. Le plafond des rémunérations couvertes doit être abaissé à deux fois le smic et une partie du coût du dispositif doit être supportée par les entreprises, même si on peut imaginer qu'elles n'en seraient redevables que l'année prochaine, en 2021. Au-dessus d'une certaine taille, les entreprises devraient aussi s'engager à former les salariés placés au chômage partiel... Il faut informer les personnes en chômage partiel qu'elles peuvent prendre temporairement un emploi dans une autre entreprise, quel que soit son secteur, sans perdre leurs indemnités. Il faut également autoriser temporairement les demandeurs d'emploi à conserver une plus grande part de leur indemnité de chômage lorsqu'ils acceptent des contrats courts ou à temps partiel. » [6]

BONUS. Lettre hebdomadaire du Centre Patronal (MEDEF suisse)

« Il faut éviter que certaines personnes soient tentées de s'habituer à la situation actuelle, voire de se laisser séduire par ses apparences insidieuses : beaucoup moins de circulation sur les routes, un ciel déserté par le trafic aérien, moins de bruit et d'agitation, le retour à une vie simple et à un commerce local, la fin de la société de consommation... Cette perception romantique est trompeuse, car le ralentissement de la vie sociale et économique est en réalité très pénible pour d'innombrables habitants qui n'ont aucune envie de subir plus longtemps

cette expérience forcée de décroissance. La plupart des individus ressentent le besoin, mais aussi l'envie et la satisfaction, de travailler, de créer, de produire, d'échanger et de consommer. On peut le faire plus ou moins intelligemment, et on a le droit de tirer quelques leçons de la crise actuelle. Mais il est néanmoins indispensable que l'activité économique reprenne rapidement et pleinement ses droits. » [7]

Notes

[1] [Natixis Flash Economie](#), 7 mai 2020

[2] [France culture. Entendez-vous l'éco ?](#) 24 avril 2020

[3] Pour une critique de l'utilisation du ratio dépenses publiques sur PIB voir notamment Jean Gadrey : [« Parler de la part des dépenses dans le PIB est une ineptie ! »](#) et Christophe Ramaux : [« Dépense publique : Sortons du débat tronqué »](#)

[4] [Atlantico.fr](#), 26 avril 2020

[5] [Institut Montaigne](#), mai 2020

[6] [Le Monde](#), 30 avril 2020

[7] Pierre-Gabriel Bieri, [éditorial de la Lettre hebdomadaire du Centre Patronal](#), 15 avril 2020